

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2019

Le 10 octobre 2019, le Conseil municipal de Montpellier de Médillan, dûment convoqué individuellement et par lettre s'est réuni à 20H30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur GEORGEON, Maire.

Date convocation : 02/10/2019

Présents : M GEORGEON, Mmes ALIZON, JACAUD, RAISON S., CLAVEL A., JEANNAUD M, MM LAINE C, LAINE J-M, NICOLLE E, MM PERE Cyril.

Pouvoir de Vanessa GUERIN à Thierry GEORGEON.

Absents excusés : Mmes CLEMENCEAU C, GUERIN V, MM JUTTAUD David, PICOULET E.

Madame Anne CLAVEL a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

2019_10_01 PROJET D'UN PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DE VARZAY

Le Maire informe le Conseil municipal que le projet d'installation de 4 éoliennes à Varzay est soumis à l'avis des communes situés dans un rayon de 6 km par rapport au projet.

Le Conseil municipal est globalement favorable aux énergies renouvelables dans leur ensemble, mais trouve que le projet de Varzay est trop proche des habitations avec des éoliennes trop hautes, pas adapté au territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote : 11 votants

- 9 CONTRE le projet de Varzay
- 1 abstention
- 1 POUR

QUESTIONS DIVERSES :

- Dépendances du presbytère : le conseil municipal donne un accord de principe pour créer ce bâtiment situé derrière l'église, une déclaration préalable va être déposée et l'avis du CAUE sera demandé.
- Logement des écoles : Le Maire informe le conseil que la locataire du logement N°5A route de Meursac a quitté le logement : des travaux de peinture seront à effectuer ainsi que le changement du revêtement de sol.
- La FNACA organise la cérémonie du 19 mars à Montpellier de Médillan : le Président de la FNACA demande la gratuité de la salle des fêtes le 28 mars 2020 pour le repas annuel de l'association : le conseil municipal donne son accord.
- Les travaux d'éclairage de l'église ont été stoppés suite aux remarques de la DRAC : Le conseil municipal souhaite revoir à la baisse l'éclairage de l'église et demander un nouveau devis à l'entreprise PERREAUD.
- Désignation d'un assistant de prévention : Sylvie HAMON a été nommée ACMO en 2007, le Conseil municipal acte le changement de nom et la nomme : assistante de prévention pour la commune de Montpellier de Médillan.
- Un habitant de la route de Rétaud demande à la mairie de faire ralentir les véhicules par des chicanes, ralentisseurs ou autres moyens, car depuis que la route a été refaite la vitesse est plus rapide : le Conseil départemental sera contacté à ce sujet.
- Salle associative près de l'église : Le conseil municipal décide le prêt de cette salle pour la famille d'un défunt de la commune, uniquement pour une collation.